

# ÉCRASEZ VOS CHARGES EN ÉLECTRICITÉ, Grâce à l'AUTOCONSOMMATION, **Achetez une centrale solaire** ou louez-là : retour sur investissement exceptionnel



## Des m2 de panneaux solaires qui vaudront de l'or

### EN TOITURES, PARKINGS-OMBRIERES, **SMART ABRIPARK, AU SOL...**

Les [tarifs d'électricité](#) vont subir (après révision) de fortes hausses au cours des prochaines années : l'acte de gestion le plus pertinent du chef d'entreprise que vous êtes va **consister à acheter ou louer rapidement la centrale solaire adaptée à vos besoins**, dans les meilleures conditions financières et techniques possibles.

- **Nous pourrions évaluer la capacité optimale utile en AUTO-CONSOMMATION**, afin de maîtriser vos futures factures d'électricité. Nous utilisons des logiciels de calculs (non commerciaux) performants ;
- **Nous répondrons à vos besoins personnalisés**, calculons la meilleure équation financière de rentabilité : **acquisition ou location d'une centrale solaire ;**
- **Nous connaissons bien le marché européen des centrales solaires ;** c'est notre cœur de métier : nous ciblerons et mettrons en concurrence les meilleurs professionnels du photovoltaïque, en fonction de leurs forces et des spécificités de votre projet ;
- **Vous soutiendrez avec assurance vos résultats d'exploitation**, sans aucune prise de risques, en vue d'assurer la pérennité de votre entreprise ;
- **Nos exigences : respect de vos intérêts ;** sécurisation et performances financières de la solution mise en œuvre. Et des garanties exceptionnelles.

**Vous êtes un cas unique\* :  
POUR UNE ETUDE "AUTOCONSOMMATION" OFFERTE,  
cliquez ici**

\*Offre réservée aux exploitations justifiant d'une charge annuelle en électricité supérieure à 10 000 €HT en 2021.

### Obligations du courtier chez EXCELNERGY-PARTNER : écoute, conseils, loyauté...

Les courtiers en solutions solaires doivent « **se comporter d'une manière honnête, équitable, transparente et professionnelle** » en tenant compte des droits et des intérêts des clients, y compris des clients potentiels ». Concrètement, quelles sont les obligations principales des courtiers du Cabinet EXCELNERGY-PARTNER envers leurs clients et les entreprises sollicitées ?

- **Devoir d'écoute**: comprendre la situation et les attentes du client sans jugement, et les reformuler. Le courtier doit avoir une vision globale et précise de chaque situation pour proposer des solutions adaptées aux objectifs du client.
- **Devoir de conseil** : présenter les meilleures solutions en prenant en compte les besoins et contraintes financières. Il explique en toute transparence pourquoi il propose telle ou telle solution.
- **Devoir de loyauté**: c'est le client qui mandate le courtier. Les intérêts du client passent donc avant les intérêts des entreprises sollicitées, mais aussi avant les intérêts du courtier lui-même.
- **Le courtier permet au client de gagner du temps, d'obtenir les réponses aux objectifs qu'il s'est fixé et de cibler les professionnels les plus compétents aux meilleures conditions financières.**
- **Rémunération** : le courtier ne perçoit aucun honoraire ou commission de son

client. La seule rémunération en contrepartie des services rendus pour la bonne fin de chaque projet vient d'une commission de courtage versée par l'entreprise choisie par le client.

**La REGION PACA et l'Association INITIATIVES PAYS D'AIX approuvent notre démarche vertueuse, rigoureuse et profitable à tous les décideurs privés ou publics.**

**POUR TOUTES INFORMATIONS  
COMPLEMENTAIRES :  
mbouvier@excelenergy.com ou 06 81 22 15 46**

**Avec l'aimable soutien**



**CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE  
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES  
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT  
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.**

**AU SERVICES DES  
ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS**

Les Courtiers et Experts  
d'EXELNERGY-PARTNER  
s'engagent pour la réussite  
du plan de relance portant  
sur l'énergie solaire



Siège social :  
38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE

**06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49**

[contact@excelenergy.com](mailto:contact@excelenergy.com)  
[www.excelenergy-partner.com](http://www.excelenergy-partner.com)

RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



[Se désinscrire](#)

**S'inscrire à notre newsletter**